

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 4 mai 2020, par téléconférence, et à laquelle participent les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	M. Martin Bussièrès
M. Paul Audet	M. Marc Bouliane
Mme Jacqueline Demers	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Daniel Talbot. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2020-05-105 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 15 par téléconférence.

Adoptée.

2020-05-106 Adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2020

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Marc Bouliane
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

Ouverture de la session par téléconférence
Adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2020
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 6 avril 2020
Résolution: Adoption du procès-verbal du 6 avril 2020

CORRESPONDANCE (Liste remise à chacun)

AFFAIRES NOUVELLES

Législation et Administration

Résolution : Adoption du règlement numéro 246-2020 amendant le règlement de taxation 2020 portant le numéro 245-2019

Sécurité publique et civile

Informations : Covid 19

Transport routier et voirie locale

Demande de M. Stéphan Méthot : ponceau de traverse : Ch. Thibodeau
Demande au ministère des Transports : Entretien des pluviaux au village
Demande de gravier : Chemin de la Baie-Sauvage
Demande de gravier : Chemin Lacroix
Bris des accessoires de la signalisation : hiver 2019-2020

Hygiène du milieu

Résolution : Cueillette des objets encombrants
Cueillette des ordures – Chemin Létourneau
Signature d'entente avec le CRTMO – compost

Urbanisme, environnement et aménagement du territoire

Bulletin des riverains : Le Cantonnier
Résolution : nomination des patrouilleurs nautiques
Demande au centre hydrique : niveau de l'eau

Loisirs, culture et édifice communautaire

Changement des lampes u.v.
Résolution : Paiement des comptes du 7 avril au 4 mai 2020
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2020-05-107 Dispense de lecture du procès-verbal du 6 avril 2020

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2020-05-108 Adoption du procès-verbal du 6 avril 2020

Il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 avril 2020.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

2020-05-109 Adoption du règlement numéro 246-2020 amendant le règlement de taxation 2020 portant le numéro 245-2019

Attendu que pour les circonstances exceptionnelles occasionnées par le Covid-19, le conseil municipal décide de réduire le taux d'intérêts sur les comptes dus à la Municipalité;

Attendu que le taux d'intérêts actuel est fixé à un taux de 8 % par le règlement numéro 245-2019, adopté le 13 janvier 2020;

Attendu qu'il y a lieu d'amender l'article 9 du règlement 245-2019 prévoyant le taux d'intérêts;

Attendu qu'un avis de motion fut adopté le 6 avril 2020;

En conséquence, il proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 246-2020 amendant le règlement numéro 245-2019, lequel se lit comme suit :

Article un :

Qu'un taux d'intérêts de 0 % l'an soit imposé sur tous les comptes dus à la Municipalité de Sainte-Praxède à compter du 6 avril 2020 jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020. En cas de renouvellement de cette déclaration d'état d'urgence, la suspension d'intérêts prévue sera renouvelée.

Article deux :

Le règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

Informations Covid 19

TRANSPORT ROUTIER ET VOIRIE LOCALE

2020-05-110 Demande de Stéphane Méthot **Changement de ponceau : chemin Thibodeau**

Attendu la réception d'une demande de M. Stéphane Méthot, propriétaire au 5683, chemin Thibodeau, par laquelle il souhaite que la municipalité déplace le ponceau de traverse du chemin, vis-à-vis sa propriété;

Attendu que monsieur Méthot souhaite éventuellement se construire un garage et que le déplacement dudit ponceau faciliterait l'accès à son entrée privée;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que la Municipalité ne prévoit pas remplacer ce ponceau de traverse à court terme;

Cependant, les élus conviennent de mandater l'ingénieur Daniel Lapointe, de la firme SNC Lavalin, afin qu'il examine l'état du ponceau de traverse et qu'il nous informe des procédures à entreprendre si le conseil décidait de remplacer ce ponceau de traverse, en considérant les contraintes liées au déplacement de ce ponceau, vu la présence d'un cours d'eau à proximité.

Adoptée.

2020-05-111 Demande au ministère des Transports **Entretien des conduites de pluviaux sur la Route 263**

Attendu que deux grilles de pluviaux « regards » sont installées sur la Route 263, sous le pavage, au centre du village de Sainte-Praxède;

Attendu qu'il semblerait que le ministère de la voirie ait procédé initialement à l'installation de ces tuyaux « égouts » aux environs de l'année 1969 pour recueillir les eaux des résidences situées aux abords de la route du village;

Attendu que chaque année, la Municipalité requiert les services de Sani-Thetford pour vider ces ponceaux;

Attendu que, de l'avis de notre inspecteur en voirie, il est essentiel que ces ponceaux soient nettoyés à pression afin de les vider totalement puisque la vidange annuelle ne suffit plus;

Attendu que ces regards ne sont pas installés vis-à-vis les fossés actuels;

Attendu que nous demandons l'intervention du ministère des Transports pour déterminer l'utilité de ces pluviaux et pour les nettoyer totalement;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement de demander au ministère des Transports d'intervenir pour le nettoyage des deux pluviaux installés sur la Route 263, vis-à-vis l'édifice municipal situé au 4795, Route 263;

Au surplus, le conseil municipal demande au ministère des Transports de procéder au nettoyage des fossés de la Route 263, dont l'entretien incombe au ministère, puisque l'accumulation de sédiments et la végétation dans ces fossés empêchent la libre circulation des eaux dans les ponceaux des entrées privées.

Adoptée.

2020-05-112 Demande de gravier : Chemin de la Baie-Sauvage

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement que les élus sont d'accord pour fournir trois voyages de gravier au Chemin de la Baie-Sauvage.

Adoptée.

2020-05-113 Demande de gravier : Chemin Lacroix

Attendu la réception d'une demande du représentant du chemin Lacroix demandant au conseil de procéder à l'épandage d'abat-poussière et de gravier;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement que les élus ne procéderont pas à l'épandage d'abat-poussière pour la prochaine saison;

Le conseil est d'accord pour accorder des voyages de gravier de finition sur le Chemin Lacroix, la quantité sera déterminée lors de l'évaluation de l'achat de gravier pour tous les rangs municipaux.

Adoptée.

2020-05-114 Bris des accessoires de la signalisation : hiver 2019-2020

Attendu que l'inspecteur en voirie a fourni en date du 29 avril 2020, une liste des panneaux et poteaux de signalisation à réparer ou remplacer;

Attendu que l'inspecteur M. Richard Bellavance avise le conseil que ces bris sont occasionnés par l'entrepreneur en déneigement;

Attendu que l'inspecteur est avisé de transmettre cette liste au représentant de Construction Réal St-Laurent;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Marc Bouliane
Et résolu unanimement de demander à l'entrepreneur en déneigement de nous faire part de ses démarches et délai pour les réparations et remplacement des poteaux ou panneaux endommagés.

Au surplus, il est convenu que dans l'avenir, l'inspecteur en voirie communique avec l'entrepreneur en déneigement au fur et à mesure que des bris de la signalisation sont relevés, avec photos à l'appui.

Adoptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

2020-05-115 Cueillette des objets encombrants

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement que les élus maintiennent la date de la seule cueillette des objets encombrants de l'année 2020, laquelle est fixée au jeudi 21 mai prochain.

Adoptée.

2020-05-116 Cueilletes des ordures et matières recyclables au chemin Létourneau (section privée)

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement que les élus confirment être avisés par l'inspecteur en voirie, M. Richard Bellavance, que les ordures et la récupération seront ramassées porte-à-porte sur le Chemin Létourneau (section privée).

Les propriétaires visés sont conscients que si des bris au chemin sont occasionnés par l'entrepreneur TORA, ceux-ci seront responsables des dommages causés au chemin privé.

Adoptée.

2020-05-117 Signature d'entente avec le CRTMO – compost

Attendu la mise en place en 2020, de la cueillette des matières compostables dans la Municipalité;

Attendu que le Centre régional de traitement de la matière organique (CRTMO) nous offre de signer une entente avec leur organisme afin de disposer des matières compostables au centre de Thetford Mines;

Attendu que le prix de la disposition est fixé à 65 \$ la tonne métrique;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède conclue une entente avec le CRTMO pour la disposition des matières compostables, à raison de 65 \$ la tonne ce qui représente une dépense approximative de 2000 \$.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir.

Il est entendu que la période inscrite dans l'entente sera modifiée quand la date officielle du début de la cueillette du compost sera établie.

Adoptée.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2020-05-118 Publicité : Bulletin des Riverains Journal le Cantonnier

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu (la conseillère Jacqueline Demers n'ayant ni voté ni participé aux délibérations) que la Municipalité de Sainte-Praxède contribue au bulletin des riverains du journal le Cantonnier, édition 2020.

Il est convenu de réserver un espace publicitaire d'un tiers de page, en couleur, au coût de 313 \$.

Adoptée.

2020-05-119 Résolution : nomination des patrouilleurs nautiques

Attendu que la patrouille nautique du Grand lac Saint-François a le mandat de patrouiller et de faire respecter la réglementation nautique depuis plusieurs années sur l'ensemble du Grand lac Saint-François, lequel se situe sur le territoire des municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock, Lambton, Saint-Romain, Sainte-Praxède et Stornoway, et dont une partie du lac se trouve dans le parc national de Frontenac;

Attendu que les patrouilleurs nautiques doivent être nommés inspecteurs municipaux par les six municipalités riveraines pour pouvoir appliquer la réglementation nautique sur le Grand lac Saint-François et être autorisés à délivrer des constats d'infraction;

Attendu que les règlements appliqués sont le Règlement sur les petits bâtiments, le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments et le Règlement sur les compétences des conducteurs d'embarcations de plaisance, lesquelles découlent de la Loi sur la Marine marchande du Canada;

Attendu que suite à la nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, une demande d'autorisation pour délivrer des constats d'infraction sera faite au Directeur des poursuites criminelles et pénales;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement que les personnes suivantes : Charles Rodrigue et Félix Bolduc soient nommés inspecteurs municipaux afin qu'ils puissent agir à titre de patrouilleurs nautiques pour le Grand lac Saint-François et appliquer les règlements touchant à la Loi sur la Marine marchande.

Adoptée.

2020-05-120 Demande au service hydrique : Gestion du niveau du Grand lac Saint-François

Attendu que le que le Grand lac Saint-François est le lac de tête du bassin de la rivière Saint-François;

Attendu que le territoire environnant n'est pas un territoire en milieu inondable lorsque le lac est en dessous du « niveau maximal d'exploitation » de 290,18 mètres, lequel niveau est fixé dans le Plan de gestion du barrage Jules-Allard par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Attendu qu'un dépassement de la cote maximale peut occasionner des dommages matériels et environnementaux importants aux propriétés et aux rives, comme cela s'est produit en mai 2018;

Attendu que les citoyens vivent actuellement de moments difficiles avec la crise de la COVID 19 et n'ont sûrement pas besoin d'y ajouter le risque que crée la gestion approximative d'un barrage;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède demande aux responsables du service hydrique du Québec qui sont gestionnaires du barrage Jules-Allard au Grand lac St-François, de gérer avec précaution le niveau de l'eau au grand lac St-François.

Adoptée.

LOISIRS, CULTURE ET ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE

2020-05-121 Changement des lampes U.V. pour traitement de l'eau

Attendu que les lampes U.V. doivent être changées chaque année;

Attendu que l'entreprise Pompes et Filtration de Thetford nous offre de fixer ce rendez-vous d'entretien de façon périodique à chaque année, afin d'éviter que les lampes U.V. ne soient pas changées selon le calendrier établi;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement que le conseil est d'accord pour procéder à l'achat et l'installation des deux lampes U.V. requises au système d'eau de l'édifice communautaire et de mandater l'entreprise Pompes et Filtration de Thetford pour fixer un rendez-vous annuel, au début du mois de mai de chaque année, afin de procéder à l'installation des nouvelles lampes, le tout selon le calendrier d'entretien de notre système d'eau.

Il est entendu que l'entente qui interviendra avec Pompes et Filtration de Thetford pourra être résilié en tout temps, sur simple préavis par la Municipalité.

Adoptée.

2020-05-122 Paiement des comptes du 4 mai 2020

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 7 avril et le 4 mai 2020, laquelle s'élève à 44 593,01 \$.

Adoptée.



Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.
Je certifie que la Municipalité de Sainte-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

2020-05-123 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 20 h.

Adoptée.



M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée



Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.